



Consultation : Mesures du budget fédéral 2023 pour développer l'économie propre, éliminer les échappatoires fiscales et offrir un allègement fiscal aux contribuables canadiens

**Auteur :
Association des professionnels en philanthropie du Canada
(AFP Canada)**

Septembre 2023

**Association des professionnels en philanthropie du Canada
675, rue King Ouest, bureau 203
Toronto (Ontario) M5V 1M9
613 407-7169**

L'Association des professionnels en philanthropie du Canada (AFP Canada) est ravie d'avoir l'occasion de présenter ses commentaires sur les mesures du budget 2023 visant à développer l'économie propre, à éliminer les échappatoires fiscales et à offrir un allègement fiscal aux contribuables canadiens.

AFP Canada demande au gouvernement du Canada de divulguer l'impact financier projeté sur le secteur de la bienfaisance lié aux changements proposés à l'impôt minimum de remplacement (IMR) sur les dons de titres.

Impact de la modification du traitement de l'IMR pour les dons de titres

Dans le budget 2023, le gouvernement propose de hausser l'impôt sur les dons de titres cotés en bourse versés à des organismes de bienfaisance et la capitalisation connexe des fondations privées qui soutiennent des causes dont bénéficie la population d'un océan à l'autre du pays. Cette mesure aura une grande incidence sur les niveaux de dons des Canadien.ne.s.

Le changement proposé à l'IMR vise principalement les contribuables ayant un revenu élevé, mais il aura d'importantes répercussions sur les personnes les plus vulnérables de nos collectivités partout au pays – celles qui ont besoin de l'aide des organismes de bienfaisance. Quelque 22 % des Canadien.ne.s s'attendent à dépendre d'organismes de bienfaisance pour leurs besoins fondamentaux cette année¹, ce qui représente **plus de 8,8 millions de personnes** selon les plus récentes estimations de la population².

Cette modification de l'IMR aura un effet dissuasif en matière de dons de titres aux organismes de bienfaisance et aux fondations privées qui les financent, ce qui aura un impact négatif sur la population canadienne à un moment où elle a de plus en plus besoin de l'aide du secteur caritatif. Si, en nombre, il y a moins de dons de titres que d'autres types de dons, leur valeur monétaire est en revanche considérable : depuis l'élimination de l'impôt sur les gains en capital concernant les dons de titres en 2006, les organismes de bienfaisance ont reçu des dons totalisant plus d'un milliard de dollars presque chaque année³.

Les calculs de l'IMR sont très complexes et l'impact financier variera d'un.e donateur.trice à l'autre, mais cette mesure dissuasive aura un effet négatif disproportionné et se traduira par une diminution des sommes versées en dons aux organismes de bienfaisance. Ces derniers se verront dans l'obligation de réduire ou de supprimer des programmes offerts à leurs bénéficiaires. Les organismes de bienfaisance peinent déjà à répondre à la demande, 57 % d'entre eux déclarant ne plus être en mesure de répondre aux niveaux actuels de demande de services⁴. Le changement proposé à l'IMR sur les dons de titres ne fera s'exacerber ce problème et pénalisera les Canadien.ne.s dans le besoin.

¹ CanaDon, *Rapport sur les dons 2023*, <https://indd.adobe.com/view/8faee5d9-efa9-4be1-8499-75c6e1198463>.

² Statistique Canada, « Estimations de la population, trimestrielles », https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000901&request_locale=fr.

³ Donald K. Johnson, *Mémoire prébudgétaire présenté au Comité permanent sur les finances 2016*, <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/FINA/Brief/BR8126165/br-external/DonaldKJohnson-e.pdf> (en anglais seulement)

⁴ CanaDon, *Rapport sur les dons 2023*, <https://indd.adobe.com/view/8faee5d9-efa9-4be1-8499-75c6e1198463>.

La population canadienne a le droit de comprendre l'impact de cette proposition de changement.

AFP Canada demande au gouvernement du Canada de divulguer l'impact financier projeté que le changement proposé à l'impôt de minimum de remplacement aura sur le secteur de la bienfaisance.

La nécessité d'un secrétariat voué au secteur de la bienfaisance

La proposition de changement à l'IMR est un autre exemple justifiant la nécessité d'avoir au sein de l'appareil gouvernemental un secrétariat permanent voué à notre secteur. Comme énoncé dans le document de consultation d'AFP Canada en prévision du budget 2024, la création d'un secrétariat permanent et dûment financé voué au secteur de la bienfaisance s'avérerait la façon la plus pertinente pour le gouvernement de s'assurer que les organismes de bienfaisance sont en mesure de répondre aux vastes besoins des Canadiens, aujourd'hui et à l'avenir⁵.

La relation de nature transactionnelle qui existe actuellement entre notre secteur et le gouvernement ne favorise pas la croissance. Aucun service gouvernemental n'est axé sur la viabilité du secteur de la bienfaisance et sa capacité à venir en aide aux personnes dans le besoin. En plus de conseiller le gouvernement pour éclairer les décisions politiques permettant d'accroître l'impact du secteur, un secrétariat apporterait une contribution précieuse au gouvernement lorsque des changements aux politiques existantes ou nouvelles sont envisagés (comme l'IMR sur les dons de titres). Cela pourrait même aider le gouvernement à économiser de l'argent et à gagner en efficacité en procédant à des révisions avant de modifier les politiques.

Le secteur sans but lucratif offre des services et de l'aide qui changent la vie de Canadiens et de Canadiennes de partout au pays. Le secteur répond à des besoins auxquels le gouvernement ou le marché ne peuvent pas répondre. En outre, les organismes du secteur sont d'importants partenaires du gouvernement dans la prestation de services essentiels, incluant les soins de santé, l'éducation et les services sociaux.

Un secrétariat attitré permettrait non seulement de mieux comprendre la manière dont les programmes et les réglementations du gouvernement peuvent accroître l'efficacité et l'innovation dans le secteur de la bienfaisance, mais aussi de s'assurer que le secteur dispose du soutien nécessaire pour continuer à fournir de précieux services à la population canadienne. Le fait d'avoir une place au sein d'une agence gouvernementale ayant pour mandat de promouvoir le secteur présenterait de nombreux avantages.

À propos du secteur sans but lucratif du Canada

Le secteur sans but lucratif du Canada, qui inclut le secteur de la bienfaisance, joue un rôle essentiel dans la réussite économique et la productivité du pays. Le secteur est l'un des cinq plus importants secteurs du Canada. Il compte plus de 170 000 organismes de bienfaisance et organismes sans but lucratif, représente 8,4 % du produit intérieur brut du Canada et emploie plus de 10 % de la main-d'œuvre canadienne (Statistique Canada).

⁵ AFP Canada, *Consultation prébudgétaire 2024*, <https://afpglobal.org/sites/default/files/attachments/generic/2024%20Pre%20Budget%20Consultations%20-%20Association%20of%20Fundraising%20Professionals%20Canada.pdf> (en anglais seulement).

Le secteur sans but lucratif fournit de nombreux services, programmes et aides qui changent la vie des Canadien.ne.s. Les professionnel.le.s en collecte de fonds jouent un rôle important en veillant à ce que les organismes sans but lucratif disposent des ressources dont ils ont besoin pour accomplir leur travail. Les ménages et les entreprises du Canada fournissent aux organismes de bienfaisance des fonds essentiels qui leur permettent de favoriser le changement social.

Le secteur a joué un rôle de premier plan pour aider des gens de partout au pays à surmonter les difficultés liées à la pandémie de COVID-19. Dès le début de la pandémie, les organismes du secteur sont intervenus pour répondre rapidement aux nombreux besoins urgents de la population, en fournissant entre autres de la nourriture, des abris d'urgence et des soins de santé à certaines des personnes les plus vulnérables de nos communautés, ce qu'ils continuent de faire aujourd'hui.

L'impact du secteur sans but lucratif du Canada est encore plus important quand on sait qu'il renforce l'économie de notre pays de nombreuses façons, notamment en contribuant à maintenir la population en bonne santé, en s'attaquant à la lutte contre les changements climatiques, en aidant à trouver de nouveaux remèdes et traitements pour diverses maladies, en s'attaquant aux inégalités raciales, en aidant les travailleurs et travailleuses au chômage, en s'occupant de l'installation de nouveaux arrivants et en offrant une formation et un enseignement en milieu de travail.

Malgré cela, le secteur fait face à de grands défis – des enjeux comme le manque de financement stable, la modernisation et la collecte de données – qui limitent sa capacité à répondre aux besoins des collectivités de partout au pays. L'absence d'une place au sein du gouvernement pour travailler aux côtés des gens qui nous dirigent afin de favoriser la croissance du secteur sans but lucratif de multiples façons empêche les organismes de bienfaisance de déployer tout leur potentiel. Il est urgent de renforcer le secteur afin qu'il puisse continuer à fournir le soutien et les services dont les Canadien.ne.s ont besoin et qui leur sont précieux.

À propos de l'AFP

Depuis 1960, l'Association des professionnels en philanthropie (AFP, Association of Fundraising Professionals) est le modèle de professionnalisme en matière de collecte de fonds. L'Association s'attache à promouvoir l'efficacité et l'éthique dans le domaine de la philanthropie en offrant des possibilités en matière d'éducation, de réseautage, de recherche et de défense des intérêts au plus vaste réseau de professionnel.le.s en collecte de fonds dans le monde. Chaque année, les plus de 27 000 membres de l'AFP répartis dans plus de 200 sections recueillent plus de 100 milliards de dollars pour soutenir un large éventail d'organismes de bienfaisance et diverses causes partout dans le monde. Pour en savoir plus, visitez le <https://afpglobal.org/>.

Au Canada, les quelque 3 000 membres de l'AFP répartis dans 21 sections travaillent pour plus de 1 800 organismes de bienfaisance de partout au pays et amassent des milliards de dollars chaque année. AFP Canada est un organisme sans but lucratif qui a été créé afin d'apporter un point de vue canadien aux relations gouvernementales et aux communications de l'AFP au Canada. Nous faisons partie du vaste réseau d'AFP Global, la plus importante communauté de professionnel.le.s en collecte de fonds au monde. Pour en savoir plus, visitez le <https://afpglobal.org/afp-canada-fr>.

Les fonds amassés par les membres de l'AFP le sont conformément au *Code de déontologie de l'AFP*, qui a été élaboré pour la première fois en 1964 et qui est l'un des rares codes de déontologie à être appliqué dans le domaine. Notre code fixe les normes les plus strictes en matière d'éthique dans le domaine de la collecte de fonds et a servi de base à l'élaboration de codes de conduite dans de nombreux pays dans le monde. L'AFP a également réuni plus de 30 associations nationales de collecte de fonds du monde pour rédiger une déclaration internationale des principes éthiques, qui se veut une série supplémentaire de valeurs et de normes pour la communauté internationale de la collecte de fonds.

Présenté au nom d'AFP Canada par Lisa Davey, vice-présidente d'AFP Canada, un organisme sans but lucratif enregistré (NE 712330323RC0001). Pour de plus amples renseignements : 613 407 7169 ou Lisa.Davey@afpglobal.org.